
Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Remerciements	4
Introduction	4
Réconciliation	4
Concepts	6
Sources des données.....	11
Méthodologie	13
Annexe A Gabarit pour les agrégats mensuels du crédit.....	18

Guide pour les agrégats mensuels du crédit

Remerciements

Ce travail n'aurait pas été possible sans les contributions précieuses et l'expertise des innombrables employés de la Banque du Canada et Statistique Canada.

Introduction

Par le passé, la Banque du Canada (la Banque) et Statistique Canada produisaient des mesures agrégées de l'emprunt ou du crédit pour les secteurs de l'économie canadienne. Les mesures de Statistique Canada étaient effectuées sur une base trimestrielle dans le cadre des comptes du bilan national (CBN), tandis que la Banque du Canada publiait des statistiques mensuelles plus fréquentes par le truchement de son programme mensuel de crédit (PMC). Dans le cadre d'un projet d'harmonisation complète des données sur le crédit, ces mesures ont été rapprochées afin de mieux comprendre les différences statistiques, conceptuelles et méthodologiques. Parallèlement, un projet conjoint était en cours entre la Banque du Canada et Statistique Canada pour élaborer un nouveau véhicule de collecte pour les banques à charte appelé initialement le bilan conjoint. Ce calendrier bancaire réglementaire serait administré par la Banque du Canada et conçu en collaboration avec Statistique Canada pour répondre aux besoins des deux organisations et rapprocher les données sources.

Les résultats de ces deux efforts ont conduit à la décision d'une harmonisation complète des statistiques sur le crédit entre la Banque et Statistique Canada, les deux organisations ayant conclu un accord afin de passer à un ensemble unique de statistiques sur le crédit. À compter de décembre 2020, dans le cadre du programme des agrégats mensuels du crédit (AMC), Statistique Canada produira des estimations mensuelles de certains passifs qui seront intégrées dans le cadre général des comptes macroéconomiques, et plus particulièrement dans le bilan national. Cela fournira aux utilisateurs un ensemble unique, cohérent et comparable au niveau international d'estimations mensuelles qui s'alignent sur les principes et les classifications de la comptabilité nationale officiellement reconnus, comme ils sont présentés dans le guide de compilation du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 2008).

Ce guide servira de brève revue des différences historiques entre les agrégats du crédit de chaque organisation, d'aperçu des changements conceptuels et statistiques qui se produiront à la suite de l'intégration des estimations mensuelles dans les CBN, et de résumé des méthodes qui seront utilisées pour estimer l'encours de la dette du crédit des ménages et des sociétés non financières privées selon le secteur de crédit.

Réconciliation

La Banque et Statistique Canada ont mené un exercice de rapprochement conjoint pour comprendre et identifier les principales différences entre leurs mesures respectives du crédit aux ménages et aux sociétés, y compris les prêts non hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels et non résidentiels, les titres de créance et les capitaux propres. Le résultat de ce projet comprenait une série d'articles couvrant les différences conceptuelles, méthodologiques et statistiques pour les ménages et les sociétés et des tableaux de rapprochement trimestriels qui suivaient ces principales différences au fil du temps. Bien que chaque organisation ait incorporé des sources de données similaires et dépeint l'endettement des ménages et des sociétés non financières du Canada sous un jour similaire, il existait diverses différences conciliables en raison de l'utilisation d'hypothèses, de systèmes de classification, de concepts, de méthodologies et de couverture différents.

Encadré 1: Sommaire des intrants du projet d'harmonisation du crédit

Des études de réconciliation et les tableaux qui en découlaient ont été produits dans le passé; toutefois, depuis que ces articles ont été publiés, des révisions apportées aux CBN ont éliminé certaines des différences conceptuelles et statistiques qui avaient été tout d'abord identifiées.

[Un aperçu des mesures de l'emprunt des ménages, une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada](#)

[Un aperçu des mesures de l'emprunt des entreprises : une étude conjointe de la Banque du Canada et de Statistique Canada](#)

Tableaux de réconciliation

- Total des crédits aux ménages de la Banque du Canada et des Comptes du bilan national, Tableau : [36-10-0441-01](#)
- Rapprochement des estimations des principaux agrégats du crédit des ménages réalisées par les Comptes du bilan national et par la Banque du Canada, Tableau : [36-10-0441-02](#)
- Rapprochement des estimations des prêts hypothécaires dans le secteur des ménages réalisées par les Comptes du bilan national et par la Banque du Canada, Tableau : [36-10-0441-03](#)
- Rapprochement des estimations du crédit à la consommation réalisées par les Comptes du bilan national et par la Banque du Canada, Tableau : [36-10-0441-04](#)

[La Banque du Canada et Statistique Canada passeront à un ensemble unique de statistiques sur le crédit](#)

Au moment de cet exercice, les mesures de Statistique Canada comprenaient des estimations trimestrielles publiées dans le cadre des CBN, qui présentent les actifs et les passifs entre les contreparties ou, dans le cas du crédit, entre des débiteurs et des créanciers, dans tous les secteurs de l'économie, y compris les ménages et les sociétés non financières privées. En d'autres termes, pour chaque instrument, tous les détenteurs d'actifs financiers doivent avoir des contreparties correspondantes qui ont des passifs financiers.

Les agrégats du crédit existants de la Banque sont présentés en fonction du point de vue du prêteur ou du créancier, c'est-à-dire du détenteur des actifs financiers lorsque la contrepartie est un ménage ou une société non financière. Cependant, les agrégats de la Banque sont plus limités en ce qui concerne à la fois le secteur des prêts et les dimensions de l'instrument (c'est-à-dire que la Banque n'inclut pas tous les actifs et passifs pour tous les secteurs).

Le tableau ci-dessous résume les principales différences que cet exercice a documentées.

Tableau 1
Principales différences conceptuelles et statistiques entre les estimations mensuelles du crédit de la Banque du Canada et de Statistique Canada

Article	Description
Classification	<p>Entreprises non constituées en société : Dans les CBN, les entreprises non constituées en société sont incluses dans le secteur des ménages alors que la Banque les classe parmi les sociétés non financières. Une extension de ceci est que les estimations du crédit aux entreprises des CBN excluent les entreprises non constituées en société et ne couvrent que les sociétés non financières privées.</p> <p>Hypothèques : Les CBN mettent l'accent sur la relation entre le débiteur et le créancier; autrement dit, si le débiteur est une société, le passif sera alors classé comme une hypothèque résidentielle dans le secteur des sociétés. Les statistiques sur le crédit de la Banque classent les prêts hypothécaires selon le secteur en fonction de l'utilisation prévue des biens; par conséquent, la Banque inclut tous les prêts hypothécaires résidentiels dans le crédit aux ménages et tous les prêts hypothécaires non résidentiels dans le crédit aux entreprises.</p> <p>Crédit à la consommation : Dans le cadre des CBN, la mesure du crédit à la consommation des ménages inclut seulement le financement lié à la consommation courante, tandis que le financement des dépenses d'investissement financier et en capital est inclus dans une catégorie distincte pour les prêts non hypothécaires autres que le crédit à la consommation. En revanche, la Banque inclut les emprunts liés à toutes les catégories de dépenses des ménages dans sa mesure du crédit à la consommation.</p>
Évaluation	<p>Les estimations mensuelles du crédit de la Banque intègrent des données bancaires déclarées sur une base consolidée mondiale en devises canadiennes ainsi que des soldes avec des résidents canadiens en devises étrangères comme approximation de l'activité canadienne. De plus, les données sources sont déclarées ou calculées comme une moyenne de la période (la valeur moyenne du stock d'un actif au cours de la période). Enfin, les données sur les prêts de la Banque sont nettes des pertes de crédit attendues car elles mesurent la valeur du prêt que le créancier prévoit de recouvrer.</p> <p>Statistique Canada utilise des données comptabilisées au Canada en devises nationales et étrangères pour saisir l'activité au Canada. En outre, les données sources sont déclarées sur une base de fin de période (la valeur du stock d'un actif le dernier jour de la période). Enfin, étant donné que les données de Statistique Canada sont présentées sur une base débiteur-créancier, les prêts douteux sont toujours des actifs et des passifs inscrits dans les livres du débiteur et du créancier à leur pleine valeur en cours (avant dépréciation).</p>
Couverture	<p>Les agrégats du crédit de la Banque ne couvrent pas les prêts de certains secteurs inclus dans les CBN. Les exemples incluent certains types de prêts de coopératives de crédit, d'entreprises publiques et d'autres institutions financières privées pour lesquels la Banque a une couverture partielle. En outre, la Banque exclut entièrement certains secteurs de prêt, car ils n'entrent pas dans le champ de sa définition du crédit. Enfin, la Banque inclut les créances non commerciales dans sa mesure des prêts non hypothécaires aux entreprises, tandis que les CBN les classent dans les autres actifs / passifs, et tous les contrats de location en crédit aux entreprises tandis que les CBN incluent une partie du crédit-bail automobile comme passif des ménages.</p>

Source : Banque du Canada, Statistique Canada.

Concepts

La section ci-dessous présente les différents concepts qui seront mis en œuvre dans le cadre du programme des AMC. En général, les AMC mesurent l'encours de la dette sur le marché du crédit des ménages et des sociétés non financières sur la base des prêts de tous les secteurs de l'économie.

Évaluation

Étant donné que les CBN sont basés sur le principe débiteur-créancier, il est important que le passif lié aux instruments d'un secteur s'aligne sur l'actif connexe du secteur de contrepartie. L'encours des prêts peut être comptabilisé sur une base brute ou nette, cette dernière reflétant les pertes de crédit attendues qui peuvent survenir en raison d'un défaut de paiement d'un pourcentage d'emprunteurs qui oblige un prêteur à annuler la valeur de ces prêts douteux. Toutefois, du point de vue du débiteur, aucune hypothèse explicite n'est faite quant à la probabilité de défaut de paiement. Ainsi, pour garantir la cohérence et l'uniformité de la relation débiteur-créancier, le montant brut des prêts en cours est comptabilisé à la fois du côté du passif des emprunteurs et du côté des actifs des prêteurs.

De plus, comme les CBN, les AMC utilisent des données sur les prêteurs nationaux qui sont enregistrées au Canada. Cela signifie que seules les activités de prêteur de leurs opérations canadiennes sont comptabilisées même si ces activités peuvent être menées avec des Canadiens ou des non-résidents. De même, les emprunteurs peuvent obtenir des fonds auprès de prêteurs nationaux ou de non-résidents et les deux sources se trouvent dans le champ d'application. Une implication de ce traitement est que les activités avec des non-résidents ne sont

enregistrées que lorsqu'elles incluent une contrepartie nationale et, par conséquent, les transactions uniquement entre non-résidents sont hors du champ d'application.

Les encours sont enregistrés à la fin de la période de référence, ce qui signifie que le bilan reflétera un instantané de tous les actifs et passifs à un moment donné. Dans ce cas, les CBN capturent un portrait de tous les actifs et passifs à la fin du trimestre civil tandis que les AMC enregistreront le portrait de la dette liée au crédit le dernier jour de chaque mois.

Enfin, l'encours de la dette est évalué à la valeur du marché pour les emprunts et à la valeur nominale pour les titres, cette dernière reflétant la dette du point de vue du débiteur envers le créancier selon les termes de l'accord contractuel. Dans le cas des prêts, l'hypothèse est que la valeur du marché et la valeur nominale sont équivalentes et que les prêts ne sont pas majorés à l'actif du bilan.

Classifications et couverture

Les CBN adhèrent aux taxonomies comparables à l'échelle internationale énoncées dans le SCN 2008, à quelques exceptions près visant à refléter les situations propres au Canada. Pour assurer la cohérence au sein du système plus large des comptes macroéconomiques, les AMC s'alignent sur ces mêmes classifications.

Classifications des secteurs

Le Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM) couvre l'ensemble de l'économie et délimite l'activité économique dans un certain nombre de secteurs institutionnels nationaux, les principaux étant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages, les sociétés et les administrations publiques. Le reste du monde, s'il n'est pas un secteur, mais plutôt les mêmes secteurs identifiés ci-dessus dans les économies d'autres pays, est appelé le secteur des non-résidents.

Secteurs débiteurs : ménages et sociétés non financières

Les AMC se concentrent sur deux des principaux secteurs nationaux dans sa couverture des débiteurs (emprunteurs), c'est-à-dire les ménages et les sociétés non financières. Les ménages représentent des groupes d'individus qui partagent le même logement, qui mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et richesses et qui consomment collectivement certains types de biens et services, principalement le logement et la nourriture. Les entreprises non constituées en société qui peuvent s'engager dans diverses activités et contracter des dettes constituent une inclusion importante dans le secteur des ménages. Dans le SCCM, les entreprises non constituées en société sont généralement affectées au secteur des ménages, car ces types d'entreprises ne peuvent pas être distingués de manière fiable de leurs propriétaires aux fins de la compilation de statistiques sectorielles (c'est-à-dire que la ligne est souvent floue entre les actifs du ménage et ceux de l'entreprise).

Les sociétés sont classées dans divers sous-secteurs à la fois dans les sociétés non financières et financières. Les sociétés non financières privées sont spécifiquement des sociétés qui ne sont pas engagées dans la production de services financiers en tant qu'activité principale et qui ne sont pas contrôlées par une administration publique (c'est-à-dire qu'elles excluent les entreprises publiques). De plus, le secteur des sociétés ne comprendra que les entités constituées en société et certains types de partenariats, mais exclura généralement les entreprises non constituées en société, qui sont classées dans le secteur des ménages.

Encadré 2 : Classification canadienne des unités et secteurs institutionnels

La Classification canadienne des unités et des secteurs institutionnels (CCUSI) est un système de classification pour les secteurs institutionnels dans l'économie canadienne. Les secteurs institutionnels sont des groupes qui partagent des fonctions, des comportements et des objectifs principaux au sein d'une économie.

Classification canadienne des unités et secteurs institutionnels

Ménages

Le secteur des ménages comprend tous les ménages résidant au Canada. Un ménage est défini comme un groupe de personnes qui partagent un logement et partagent collectivement certains revenus, richesses ou dépenses (des exemples courants sont les dépenses partagées pour le logement et la nourriture). En général, les actifs sont détenus ou les passifs sont encourus conjointement entre les membres du ménage. Les ménages coïncident souvent avec les familles, mais les membres d'un même ménage ne doivent pas nécessairement appartenir à la même famille tant qu'il y a un certain partage des ressources et de la consommation. Ce secteur comprend également les entreprises non constituées en société, car leurs actifs et passifs ne peuvent être séparés de manière fiable de ces actifs et passifs des particuliers et des ménages.

Sociétés non financières privées

Ce sous-secteur comprend les sociétés (et quasi-sociétés) dont l'activité principale est la production de biens ou de services non financiers. Ce sous-secteur comprend uniquement les entreprises privées, ce qui signifie que toutes les entreprises détenues ou contrôlées par les administrations publiques sont exclues. De même, les entreprises non constituées en société ne sont pas regroupées avec ce sous-secteur, mais sont plutôt incluses dans le secteur des ménages.

Secteurs créanciers ou prêteurs

Les CBN mesurent les stocks d'actifs et de passifs dans tous les secteurs de l'économie et les présentent sur une base trimestrielle. Alors que les AMC se concentrent uniquement sur deux secteurs débiteurs, du point de vue des créanciers, tous les prêteurs de ces secteurs sont inclus. Le tableau ci-dessous présente les secteurs de prêt dont les activités sont saisies dans les AMC ainsi que les regroupements correspondants au sein des CBN. Les AMC sont moins détaillés étant donné les estimations qui sont fournies à une fréquence plus élevée et l'absence d'une matrice entièrement équilibrée permettant de produire des estimations mensuelles au niveau sectoriel le plus granulaire.

Tableau 2
Couverture des secteurs de prêt

Secteurs de prêt des agrégats mensuels du crédit	Secteurs de prêt des comptes du bilan national (trimestriels)
Banques	Banques à charte
Non-banques	Agrégation
Administrations publiques	Administration publique générale fédérale Administrations publiques provinciales et territoriales Administrations publiques générales locales Sécurité sociale Administrations publiques générales autochtones et des Premières Nations
Sociétés financières non bancaires	Agrégation
Coopératives de crédit et caisse populaires	Coopératives de crédit et caisse populaires
Sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire	Sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire
Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation	Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation

Tableau 2
Couverture des secteurs de prêt

Secteurs de prêt des agrégats mensuels du crédit	Secteurs de prêt des comptes du bilan national (trimestriels)
Autres sociétés financières non incluses ailleurs	Sociétés d'assurance-vie Société d'assurance de biens et de risques divers Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie Régimes de retraite en fiducie Fonds communs de placement Sociétés financières accordant des prêts Courtiers en valeurs mobilières et produits financiers dérivés Sociétés financières spécialisées et autres intermédiaires financiers Auxiliaires financiers Institutions financières captives et prêteurs
Autres prêteurs non inclus ailleurs	Sociétés non financières privées Non-résidents Institutions sans but lucratif au service des ménages Ménages

Source : Statistique Canada, « Guide pour les agrégats mensuels du crédit », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2020.

Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation

Chacun des agrégats de crédit (crédit à la consommation, crédit hypothécaire résidentiel, crédit aux ménages, total des prêts aux entreprises et total du crédit aux entreprises) comprend un ajustement pour tenir compte des effets de la titrisation. La titrisation se produit lorsque les prêts sont retirés des bilans des institutions financières et vendus à des véhicules à usage spécial (VUS) qui émettent des obligations, du papier commercial et d'autres billets garantis par les actifs transférés. Ce crédit, qui est décomptabilisé des bilans des institutions financières, est récupéré dans les agrégats du crédit par la prise en compte des prêts détenus par les VUS dénommés « sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ». Avec l'adoption des normes internationales d'information financière (NIIF) à compter de janvier 2011, les institutions financières qui se convertissent aux NIIF reconnaissent désormais les actifs titrisés dans leurs bilans consolidés lorsque ceux-ci sont contenus dans un VUS avec lien de dépendance conformément aux dispositions des règles de reconnaissance / décomptabilisation fixées par la norme comptable. L'effet le plus significatif concerne l'inclusion des prêts titrisés dans les bilans des institutions financières, qui étaient auparavant présentés comme des prêts détenus par des VUS, y compris des titres hypothécaires garantis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Ces données sont tirées de l'Enquête trimestrielle de Statistique Canada sur les créances titrisées et les titres adossés à des actifs.

Classifications des instruments

Les AMC se concentrent sur la dette du marché du crédit des ménages et des sociétés non financières. Pour cette raison, un sous-ensemble spécifique d'instruments est estimé sur une base mensuelle, l'ensemble de ces estimations fournissant une mesure de la dette totale du marché du crédit pour chacun de ces secteurs.

Prêts non hypothécaires

Une différence importante entre les AMC et les CBN concerne la définition des prêts non hypothécaires aux ménages. Dans le cadre des CBN, la mesure du crédit à la consommation des ménages comprend uniquement le financement lié à la consommation courante, tandis que le financement des dépenses d'investissement financier et de capital est inclus dans une catégorie distincte pour les prêts non hypothécaires autres que le crédit à la consommation. Les deux catégories combinées couvrent la dette non hypothécaire totale du secteur des ménages telle que définie dans les AMC.

Tableau 3
Détails sur les instruments

Article	Description
Prêts non hypothécaires	Incluent les prêts servant à financer la consommation courante de même que tous les autres emprunts non hypothécaires. Dans les CBN, les prêts servant à financer la consommation courante sont présentés séparément en tant que crédit à la consommation et représentent la plus grande part du total.
Prêts personnels Cartes de crédit Marges de crédit Autres prêts personnels Prêts à des entreprises non constituées en société	Ces détails ne sont disponibles que pour les banques ayant des renseignements détaillés sur les prêts selon le type de produit. Cela comprend les prêts à tempérament tels que les prêts automobiles, les dettes de carte de crédit avec ou sans intérêt, les marges de crédit, y compris les marges de crédit hypothécaires, tous les autres prêts aux ménages à des fins non commerciales pas inclus ailleurs, et les prêts aux ménages à des fins commerciales.
Marges de crédit hypothécaires	Les marges de crédit hypothécaires sont des marges de crédit garanties offertes par les banques et d'autres institutions financières, qui sont liées à la valeur nette disponible de la propriété résidentielle d'un particulier et qui offrent un crédit renouvelable. Cela exclut les prêts hypothécaires qui sont similaires dans la façon dont ils sont garantis, mais qui offrent des conditions de remboursement fixes.
Prêts hypothécaires	Prêts garantis par un bien immobilier déterminé dans le but d'acquiescer ledit bien et accompagnés d'un échéancier de paiements prédéterminé.
Hypothèques résidentielles	Prêts hypothécaires garantis par des logements unifamiliaux ou collectifs.
Dont : Titres hypothécaires garantis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation hors bilan	Les titres hypothécaires garantis en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> hors bilan sont identifiés séparément lorsqu'ils sont présentés hors bilan; c'est-à-dire décomptabilisés par l'entité émettrice.
Hypothèques non résidentielles	Hypothèques garanties par des biens commerciaux.
Titres de créance	Cette catégorie comprend les titres négociables sous forme d'obligations et de débetures, de papier commercial, de titres adossés à des actifs et d'autres billets négociables.
Instruments à court terme	Titres négociables dont la durée initiale à l'échéance est inférieure ou égale à un an.
Instruments à long terme	Titres négociables dont l'échéance initiale est supérieure à un an.
Titres de capitaux propres	Cette catégorie couvre la valeur des capitaux propres inscrits dans les livres des sociétés non financières et qui sont cotés en bourse.
Actions et bons cotés en bourses	La valeur comptable des capitaux propres correspondant aux sociétés canadiennes dont les actions sont cotées en bourse.
Parts de fiducie	Actions de fiducies cotées en bourse, y compris les fiducies de placement immobilier.
Prêts immobiliers garantis	Une agrégation d'hypothèques et de marges de crédit hypothécaires

Source : BSIF, Statistique Canada.

Prêts hypothécaires

En règle générale, les institutions financières feront une distinction entre leurs actifs hypothécaires en fonction de l'utilisation prévue du bien hypothéqué, c'est-à-dire à des fins résidentielles ou non résidentielles. Par exemple, si un établissement de soins pour bénéficiaires nécessite une hypothèque, un prêteur financier l'enregistrera comme une hypothèque résidentielle. Les CBN mettent l'accent sur la relation débiteur-créancier; autrement dit, si le débiteur est une société, le passif sera classé comme une hypothèque résidentielle dans le secteur des sociétés non financières. Ainsi, les engagements hypothécaires résidentiels peuvent apparaître dans divers secteurs de l'économie. De même, les passifs hypothécaires non résidentiels sont répartis entre les divers secteurs d'emprunt, certains emprunteurs hypothécaires non résidentiels étant classés dans le secteur des ménages (par exemple, les entreprises non constituées en société).

Titres financiers

Les statistiques sur les titres financiers retracent les émissions et les avoirs en instruments financiers négociables. Les titres financiers incluent les instruments d'emprunt élaborés pour être échangés sur les marchés financiers, tels que les bons du trésor et les obligations, ainsi que les instruments d'actions, tels que les actions cotées en bourse. Les statistiques sont présentées sous forme d'encours (positions) et d'opérations nettes (nouvelles émissions moins les remboursements). Les définitions et concepts sont cohérents avec les recommandations

du *Handbook on Securities Statistics* (manuel sur les titres financiers), définissant les normes internationalement reconnues pour la classification des instruments financiers.

Sources des données

Les AMC comprennent une grande variété de sources de données, par exemple les sources administratives et réglementaires, les enquêtes, les fournisseurs de données tiers et les informations accessibles au public. Ces données sont disponibles avec des fréquences et des délais différents, de sorte que certaines parties des estimations peuvent être estimées plus directement sur une base mensuelle tandis que d'autres nécessitent des hypothèses supplémentaires. De plus, les sources de données pour les CBN et les AMC s'alignent généralement étant donné le degré élevé de chevauchement; cependant, les AMC peuvent incorporer des informations supplémentaires pour produire des tendances mensuelles qui décomposent les repères des CBN.

Données réglementaires sur les banques

Les données sur les institutions de dépôt sous réglementation fédérale recueillies par la Banque du Canada, le BSIF et Statistique Canada sont intégrées aux programmes des AMC et des CBN. Les bilans des banques à charte et des contreparties auxquelles elles prêtent sont établis à partir de ces informations.

Les estimations des séries chronologiques historiques proviennent en partie des informations du calendrier L4; c'est l'une des principales sources sur lesquelles repose le programme mensuel de crédit initial de la Banque du Canada.

Un calendrier bancaire clé est le Z4 — Bilan par lieu de comptabilisation, qui fournit des estimations mensuelles des bilans des banques à charte, y compris des informations sur des contreparties sélectionnées. Ce calendrier a été élaboré grâce aux efforts conjoints de la Banque du Canada et de Statistique Canada dans le cadre de l'initiative d'harmonisation du crédit. Il est administré par la Banque du Canada et recueilli par l'entremise du système d'information réglementaire.

En plus du Z4, Statistique Canada administre également le rapport AS — Prêts non hypothécaires, qui donne des détails sur les renseignements sur les bilans fournis par les banques en délimitant des détails supplémentaires sur les prêts. Le calendrier AS est déposé tous les trimestres et, en tant que tel, est utilisé comme base pour les estimations trimestrielles des CBN des actifs de prêt des banques avec lesquelles les AMC sont rapprochés. Enfin, le PMC était fondé sur des renseignements provenant du rapport L4 — Rendement mensuel moyen des actifs et des passifs, qui n'existe plus maintenant.

Des règles détaillées de retour croisé existent entre le Z4 et de nombreux autres calendriers pour garantir la cohérence des rapports et des concepts. Cependant, en raison de la variation des définitions et des objectifs des différents rendements, certaines incohérences existent. Premièrement, le concept de **prêts aux particuliers à des fins non commerciales** est aligné entre le L4, le Z4 et l'AS. Ainsi, le Z4 mensuel et l'AS trimestriel devraient donner les mêmes estimations et donc être utilisés de manière interchangeable; cette identité est vérifiée à chaque période de déclaration applicable. Par conséquent, le Z4 mensuel peut être utilisé pour élaborer simultanément les estimations mensuelles et trimestrielles, ce qui simplifie la méthodologie. Cependant, il existe des différences entre la manière dont le Z4 et l'AS capturent les **prêts aux entreprises non constituées en société**, qui, comme mentionné précédemment, sont classés dans le secteur des ménages. Alors que l'AS a un poste clairement défini pour la déclaration des prêts aux entreprises non constituées en société, le Z4 est moins précis. En conséquence, l'AS est utilisé comme référence trimestrielle tandis que le Z4 est une approximation fiable pour dériver les tendances mensuelles. Enfin, les banques fournissent des informations sur les **prêts aux particuliers à des fins commerciales**, une catégorie qui englobe les prêts aux sociétés, aux institutions sans but lucratif, aux entreprises publiques, etc. L'AS fournit les détails les plus poussés qui distinguent les prêts aux sociétés non financières privées de tous les autres contreparties alors que le Z4 est moins net à cet égard. En conséquence, l'AS est utilisé pour établir le repère trimestriel avec les données Z4 utilisées comme un allocateur mensuel hautement corrélé.

Il convient de noter que s'il existe des différences dans les définitions et les instructions spécifiques dans les calendriers bancaires, des travaux sont en cours pour rapprocher et aligner les contenus, le cas échéant. En outre,

les banques produisent leurs informations sur les contreparties en utilisant diverses méthodes. Les classifications sectorielles enregistrées par les banques en fonction des activités commerciales de leurs clients constituent une approche pour classer les emprunteurs, mais d'autres approches peuvent être adoptées et l'exercice dépend souvent du type d'informations recueillies au niveau des succursales, qui varie selon le niveau de détail et de disponibilité des banques.

Une comparaison des principaux calendriers bancaires utilisés pour l'établissement des estimations est présentée dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4
Principales sources de données réglementaires utilisées dans l'élaboration des estimations bancaires des agrégats mensuels du crédit (AMC)

	L4	Z4	AS
Nom	Rendement mensuel moyen des actifs et des passifs	Bilan selon l'emplacement de la comptabilisation	Rapport sur les prêts non hypothécaires
Objectif	Utilisé par la Banque du Canada pour calculer les estimations pour son programme mensuel de crédit. Retiré lorsque le Z4 a été introduit.	Utilisé par Statistique Canada pour calculer les estimations et les mouvements mensuels des AMC et les estimations trimestrielles des CBN	Utilisé par Statistique Canada pour calculer les estimations trimestrielles des CBN et les repères des AMC
Emplacement de la comptabilisation	Comptabilisé à l'échelle mondiale	Comptabilisé au Canada, à l'extérieur du Canada et à l'échelle mondiale	Comptabilisé au Canada
Période effective	Novembre 1993 à septembre 2020	Janvier 2020 et période subséquente	Janvier 1998 et période subséquente
Résident/non-résident	Partiel	Oui	Oui
Évaluation	Moyenne au cours de la période	Fin de la période	Fin de la période
Fréquence	Mensuelle	Mensuelle	Trimestrielle
Classification des prêts (ménages)	Prêts selon le type	Prêts selon le type	Prêts selon l'objectif
Couverture (ménages)	Définition uniforme pour « Aux particuliers à des fins non commerciales »		
Couverture (sociétés non financières privées)	Définitions non uniformes ou incomplètes pour « Aux particuliers et autres à des fins commerciales »		
	Au niveau le plus détaillé, inclut les prêts aux sociétés non financières privées, aux entreprises publiques, à certaines institutions gouvernementales comme les hôpitaux et les universités et collèges, aux institutions sans but lucratif, aux entreprises non constituées en société et aux institutions financières non réglementées.	Au niveau le plus détaillé, inclut les prêts aux sociétés non financières privées, aux entreprises publiques, à certaines institutions gouvernementales comme les hôpitaux et les universités et collèges et aux institutions sans but lucratif.	Au niveau le plus détaillé, inclut les prêts aux sociétés non financières privées (en tant que « Total des sociétés industrielles »).
Couverture (entreprises non constituées en société)	Définitions non uniformes ou incomplètes		
	Non disponible en tant qu'élément distinct.	Saisi comme des prêts aux particuliers à des fins commerciales autres que ceux accordés à des sociétés financières et non financières, mais cela peut s'avérer de trop grande portée.	Saisi directement comme des prêts à des entreprises non constituées en société (à des fins commerciales).

Source : BSIF, Banque du Canada, Statistique Canada.

Données non bancaires

Les données pour tous les autres secteurs de prêt, à l'exception de celui des banques, sont présentées dans le tableau 5. Les sources de données sont variées car tous les autres secteurs de prêt sont couverts, y compris les sociétés financières et non financières non bancaires, les administrations publiques et les non-résidents. De plus, les informations sur les contreparties sont généralement moins détaillées parmi les prêteurs non bancaires et les informations complètes sur le bilan ne sont généralement disponibles que sur une base trimestrielle. Pour cette raison, divers indicateurs mensuels ont été identifiés pour être utilisés pour attribuer les repères trimestriels des CBN dans l'espace mensuel.

Tableau 5
Principales sources de données utilisées dans l'élaboration des estimations non bancaires des agrégats mensuels du crédit (AMC)

Domaine	Mensuel	Trimestriel
Coopératives de crédit	L'Enquête sur les agrégats mensuels du crédit fournit des renseignements sélectionnés sur les bilans mensuels d'un sous-ensemble du secteur des coopératives de crédit.	L'Enquête trimestrielle sur les statistiques financières (ETSF) fournit un compte des résultats et un bilan complets pour toutes les coopératives de crédit actives au Canada.
Sociétés de fiducie et de prêt hypothécaire	Renseignements provenant du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et de la Banque du Canada concernant ces entités, y compris les déclarations M4 (bilan) et A4 (rapport sur les prêts nouveaux et existants)	Les renseignements du BSIF et de la Banque du Canada sont utilisés pour compléter les renseignements complets des états financiers fournis par l'ETSF.
Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation	Informations mensuelles provenant de fournisseurs de données tiers et informations accessibles au public sur les activités de titrisation.	Informations complètes sur les états financiers fournies par l'ETSF pour un échantillon d'entités complétées par des informations provenant de fournisseurs de données tiers et des informations accessibles au public sur les activités de titrisation. Non-résidents — informations mensuelles sur les prêts Diverses sources de données telles que l'ETSF.
Autres secteurs	Non-résidents — renseignements mensuels sur les prêts	Diverses sources de données, par exemple l'ETSF.
Administrations publiques	Tendances saisonnières incluant les programmes de prêts étudiants	Les statistiques de finances publiques couvrent les comptes des administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales en fonction des informations comptables administratives détaillées soumises trimestriellement et annuellement.
Titres financiers	Le programme des statistiques sur les titres financiers couvre les émissions et les détentions d'instruments financiers négociables. Cela est effectué en suivant les informations sur une base de titre par titre pour tous les secteurs de l'économie chaque mois.	

Source : Statistique Canada, « Guide pour les agrégats mensuels du crédit », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2020.

Méthodologie

La méthodologie globale des AMC peut être résumée comme une décomposition de certaines parties des CBN trimestriels en estimations mensuelles. Pour accomplir cette tâche, les AMC incorporent toutes les données mensuelles disponibles et s'assure qu'elles correspondent le plus possible aux concepts des CBN. Par exemple, en ce qui concerne les banques à charte, les informations bancaires disponibles fournissent des données de fréquence mensuelles et conceptuellement exactes qui sont utilisées pour produire des estimations trimestrielles et mensuelles. Les sections ci-dessous détaillent les approches adoptées dans trois domaines : la production d'estimations historiques, l'analyse comparative et les prévisions, le cas échéant.

Tableau 6
Sommaire des méthodologies utilisées pour la rétropolation, l'étalonnage et les prévisions

	Étalonnage et prévisions			Rétropolation	
	Méthode	Repère	Allocateur	Méthode	Allocateur
Ménages					
Prêts bancaires	Utilisation directe des données mensuelles (Z4)	Comptes du bilan national (CBN)	Aucun	Minimisation quadratique ¹	Programme mensuel du crédit (PMC)
Prêts non bancaires	Divers	CBN	Divers	Minimisation quadratique ¹	PMC
Société non financières					
Prêts bancaires	Utilisation directe des données mensuelles (Z4)	CBN	Z4	Minimisation quadratique ¹	PMC

Tableau 6
Sommaire des méthodologies utilisées pour la rétropolation, l'étalonnage et les prévisions

	Étalonnage et prévisions			Rétropolation	
	Méthode	Repère	Allocateur	Méthode	Allocateur
Prêts non bancaires	Divers	CBN	Divers	Minimisation quadratique ¹	MCP
Titres de créance	Utilisation directe des données mensuelles (statistiques sur les titres financiers)	CBN	Aucun	CBN	PMC
Capitaux propres	Utilisation directe des données mensuelles (statistiques sur les titres financiers)	CBN	Aucun	CBN	PMC

1. Processus de minimisation quadratique (optimisation)

Source : Statistique Canada, « Guide pour les agrégats mensuels du crédit », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2020.

Étalonnage et prévisions

Compte tenu de l'intégration importante entre le programme mensuel et le bilan, le troisième mois de chaque trimestre est comparé à chaque publication trimestrielle des CBN. De plus, il y aura toujours plusieurs mois d'estimations disponibles dans le cadre des AMC avant la publication officielle du trimestre des CBN applicable. Compte tenu de ce décalage, ces mois seront prévus à l'aide de diverses méthodes (c.-à-d., la modélisation de régression) jusqu'à ce que le processus d'étalonnage puisse avoir lieu, auquel moment toutes les estimations qui se chevauchent seront harmonisées et les mois suivants feront à nouveau l'objet de prévisions.

Encadré 3. Analyse comparative à l'aide d'un processus de minimisation (optimisation) quadratique

Le processus de minimisation quadratique permet de conserver les tendances mensuelles précédentes tout en respectant les totaux trimestriels des CBN. On utilise la formule suivante dans le processus :

Forme générale :

$$\min f(x) = \frac{1}{2}x^T Ax + x^T b$$

Modèle proportionnel :

$$\min f(x) = \sum_{t=2}^T \left(\frac{x_t}{z_t} - \frac{x_{t-1}}{z_{t-1}} \right)^2$$

Ce processus adapte les tendances mensuelles des données des AMC aux niveaux des données trimestrielles des CBN, en conservant les valeurs trimestrielles, tout en ajustant les données entre les trimestres (c'est-à-dire les mois 1 et 2) en fonction des taux de croissance de la source des données mensuelles. Bien que l'ajustement soit proche, il y a quelques ajustements aux taux de croissance mensuels découlant du changement de niveau pour l'ensemble du trimestre, une fois étalonné. Ce processus garantit que les estimations trimestrielles sont cohérentes entre les CBN et les AMC, en maintenant les niveaux des CBN tout en intégrant les tendances des données mensuelles.

Banques

Pour les prêts des banques à charte, les données mensuelles Z4 fournissent des informations sur les prêts aux particuliers à des fins non commerciales qui sont cohérentes avec les données reçues du calendrier trimestriel AS. En tant que tel, le Z4 est utilisé comme source directe lors de l'estimation de la dette des ménages et est comparé aux résultats de l'AS chaque trimestre pour assurer la cohérence des rendements croisés. Les informations sur les prêts aux entreprises non constituées en société ne sont disponibles que dans l'AS, mais le Z4 fournit un indicateur fiable du montant des prêts et est par conséquent utilisé pour allouer et projeter les séries trimestrielles.

Le Z4 fournit également des informations sur les prêts aux particuliers et à d'autres à des fins commerciales; cependant, cela ne correspond pas aussi directement à ce qui est recueilli chaque trimestre auprès de l'AS. Le Z4 utilise une définition plus large des sociétés non financières que l'AS, cette dernière étant plus cohérente avec les CBN. En tant que telles, les données mensuelles Z4 sont utilisées comme approximation proche pour allouer le repère trimestriel des CBN et faire des prévisions pour les mois où le repère n'est pas disponible. Les différences entre le Z4 et l'AS pour les sociétés non financières continueront d'être étudiées et les écarts globaux ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les tendances mensuelles.

Non-banques

Tous les secteurs de prêts non bancaires seront estimés mensuellement à l'aide de tous les indicateurs disponibles qui servent d'indicateurs fiables des tendances mensuelles. Ceux-ci seront utilisés conjointement avec la modélisation ARIMA pour prévoir les mois sans référence trimestrielle. En l'absence d'indicateurs fiables, une interpolation linéaire sera appliquée aux repères trimestriels et les valeurs prévues seront basées sur diverses méthodes telles que les modèles ARIMA et les tendances d'une année à l'autre.

Calendrier des prévisions, de l'analyse comparative et des révisions

Les AMC suivront la même période de révision que les CBN et les autres comptes du Système canadien des comptes macroéconomiques. En conséquence, seuls certains mois des AMC seront ouverts à la révision au moment de chaque publication trimestrielle des CBN. Par exemple, au moment de la publication des AMC en mars, les estimations des CBN du premier trimestre ne seront pas disponibles (voir le tableau 7). Par conséquent, les trois mois du premier trimestre ne seront pas comparés aux CBN. Au moment de la publication des CBN du premier trimestre, les estimations du trimestre en cours seront disponibles pour la première fois ainsi que les estimations révisées pour les quatre trimestres précédents. La publication suivante des AMC pour avril incorporera alors les repères du premier trimestre ainsi que toutes les révisions des quatre trimestres précédents; cependant, le mois d'avril et les mois de référence suivants ne seront pas encore étalonnés et il en sera ainsi jusqu'à la publication des CBN du deuxième trimestre.

Tableau 7
Période de révision et calendrier de l'étalonnage et des prévisions

Trimestre	Mois	Avant la diffusion des comptes du bilan natinal (CBN) du premier trimestre	Après la diffusion des CBN du premier trimestre
Premier trimestre	Janvier	Objet de prévision	Étalonné
Premier trimestre	Février	Objet de prévision	Étalonné
Premier trimestre	Mars ¹	Objet de prévision	Étalonné
Deuxième trimestre	Avril	Pas encore diffusé	Objet de prévision

1. Fin de mois équivalant à la fin du premier trimestre.

Source : Statistique Canada, « Guide pour les agrégats mensuels du crédit », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2020.

Estimations historiques

Certaines estimations mensuelles du crédit de la Banque du Canada sont disponibles depuis 1969 sur une base mensuelle, tandis que les estimations trimestrielles des CBN commencent au premier trimestre de 1990.

Pour produire une série chronologique historique commençant au premier trimestre de 1990, les estimations mensuelles de la Banque sont comparées aux estimations des CBN en utilisant soit une procédure de minimisation quadratique (optimisation) lorsque des données mensuelles sont disponibles, soit un processus d'interpolation linéaire en l'absence de données mensuelles.

Désaisonnalisation

En général, les séries chronologiques peuvent être classées en deux types différents : le stock et le flux. Une série d'actions est une mesure de l'ampleur des attributs à un moment donné, tandis qu'une série de flux fait référence à la valeur accumulée sur une période donnée. Les AMC enregistrent le stock ou la valeur des actifs et passifs à la fin du trimestre. L'approche la plus pratique pour la désaisonnalisation des stocks mensuels est la désaisonnalisation directe des stocks non désaisonnalisés des AMC. Cette approche a été adoptée pour chaque sous-composante de la dette liée au marché du crédit. Les séries désaisonnalisées résultantes ont ensuite été agrégées pour produire des estimations agrégées spécifiques, y compris la dette totale sur le marché du crédit.

Encadré 4. Un bref aperçu de la désaisonnalisation

La désaisonnalisation est une technique qui vise à déceler, à estimer et à éliminer les variations saisonnières dans une série chronologique. Ces variations sont attribuables à des facteurs institutionnels et climatiques et l'on s'attend à ce qu'elles se reproduisent aux mêmes moments avec une intensité semblable. Les séries chronologiques désaisonnalisées ne comprennent que le cycle de tendance et les composantes irrégulières. Cela donne une idée approximative des changements sous-jacents dans les tendances et facilite l'analyse de la dynamique à court terme.

Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir le document intitulé [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#)

Encadré 5. Un aperçu des comptes financiers et du patrimoine

Les comptes financiers et du patrimoine sont composés des comptes du bilan national (CBN), des comptes des flux financiers (CFF) et des comptes des autres changements d'actifs (CACA). Ces comptes couvrent l'ensemble de l'économie et correspondent directement aux principes de comptabilité nationale reconnus à l'échelle internationale tels qu'ils sont présentés dans le manuel de compilation du Système des comptes nationaux de 2008 (SCN 2008) des Nations Unies.

Les CBN sont composés des bilans de tous les secteurs et sous-secteurs de l'économie. Les principaux secteurs sont les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages, les sociétés financières, les sociétés non financières, les administrations publiques et les non-résidents. Les CBN englobent tous les actifs non financiers nationaux et toutes les créances d'actifs et de passifs financiers non réglées de tous les secteurs. Afin de permettre une meilleure interprétation des données sur les flux financiers des séries sélectionnées sur les emprunts des ménages sont offertes sur une base désaisonnalisée. Toutes les autres données ne sont pas désaisonnalisées. Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Les CFF permettent de mesurer les prêts et les emprunts nets par secteur en examinant les opérations financières dans l'économie. Ils fournissent une mesure de l'investissement financier net, qui correspond à la différence entre les opérations en actifs financiers et en passifs financiers (p. ex. les achats nets de titres moins les émissions nettes de titres). Les CFF mettent également en lumière le lien entre les activités financières et non financières dans l'économie, lequel associe les estimations de l'épargne et l'acquisition de capital non financier (p. ex. l'investissement en logements neufs) aux opérations financières sous-jacentes.

Alors que les CFF enregistrent des changements dans les actifs et les passifs financiers entre l'ouverture et la fermeture du bilan associés aux transactions lors de la période de comptabilisation, la valeur des actifs et des passifs détenus par une institution peut aussi changer pour d'autres raisons. Ces autres types de changements, que l'on appelle les autres flux économiques, sont enregistrés dans le compte des autres changements d'actifs.

Ce compte comporte deux composantes principales. La première composante principale est le compte des autres changements de volume d'actifs. Ce compte comprend les changements dans les actifs et les passifs non financiers et financiers liés à l'apparition économique et à la disparition d'actifs, les effets d'événements externes comme les guerres ou les catastrophes sur la valeur des actifs ainsi que les changements de classification et de structure des actifs. La deuxième composante principale est le compte de réévaluation, qui présente les gains et les pertes d'avoirs revenant aux propriétaires d'actifs et de passifs non financiers et financiers pendant la période de comptabilisation découlant des changements dans les évaluations aux prix du marché.

Les définitions concernant les indicateurs financiers peuvent être consultées dans la publication [Indicateurs financiers des Comptes du bilan national](#) et dans le [glossaire du Système canadien des comptes macroéconomiques](#).

Il est possible de consulter le Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-606-G).

Il est également possible de consulter le Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X).

Il est possible de consulter le produit de visualisation de données intitulé « [Comptes financiers sur une base de qui à qui, certains instruments financiers](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada – Produits de visualisation des données* (71-607-X2018015).

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X) est accessible.

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet Sujets de notre site Web, offre un portrait à jour de l'économie nationale et des économies provinciales et de leurs structures.

Annexe A

Gabarit pour les agrégats mensuels du crédit

Tableau A1

Concordance entre les programmes mensuels de crédit de la Banque du Canada et de Statistique Canada

	Vecteur des agrégats mensuels du crédit (AMC)		Vecteur du programme mensuel de crédit (PMC)	
	Non désaisonnalisés	Désaisonnalisés	Non désaisonnalisés	Désaisonnalisés
Passifs de crédit des ménages				
Prêts non hypothécaires	V1231415568	V1231415611	V122698	V122707
Banques à charte	V1231415569	V1231415612	V122700	V122709
Prêts personnels	V1231415570	V1231415613
Cartes de crédit	V1231415571	V1231415614	V36868	...
Marges de crédit	V1231415572	V1231415615	V36869	...
Dont : marges de crédit à l'exclusion des marges de crédit hypothécaires	V1231415573	V1231415616
Autres prêts personnels	V1231415574	V1231415617	V36870	...
Entreprises non constituées en société	V1231415575	V1231415618
Non banques	V1231415576	V1231415619	V122611009	V122611010
Administrations publiques	V1231415604	V1231415647
Sociétés financières non bancaires	V1231415605	V1231415648
Coopératives de crédit et caisses populaires	V1231415606	V1231415649
Sociétés de fiducie et sociétés de crédit hypothécaire	V1231415607	V1231415650
Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation	V1231415608	V1231415651	V122706	V122715
Autres sociétés financières non incluses ailleurs	V1231415609	V1231415652
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415610	V1231415653
Prêts hypothécaires	V1231415577	V1231415620
Hypothèques résidentielles ¹	V1231415578	V1231415621	V122736	V122746
Banques à charte ¹	V1231415579	V1231415622	V122738	V122748
Non banques ¹	V1231415580	V1231415623	V122611011	V122611013
Administrations publiques	V1231415599	V1231415642
Sociétés financières non bancaires	V1231415600	V1231415643
Dont : sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ¹	V1231415601	V1231415644	V122611012	V122611014
Dont : TH LNH hors bilan ¹	V1231415603	V1231415646	V122744	V122754
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415602	V1231415645
Hypothèques non résidentielles ¹	V1231415581	V1231415624	V105926374	...
Banques à charte ¹	V1231415593	V1231415636	V122656	...
Non banques ¹	V1231415594	V1231415637	V122611006	V122611007
Administrations publiques	V1231415595	V1231415638
Sociétés financières non bancaires	V1231415596	V1231415639
Dont : sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ¹	V1231415597	V1231415640	V122655	...
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415598	V1231415641
Total des passifs des crédits des ménages	V1231415582	V1231415625	V36408	V36415
Dont : prêts immobiliers garantis	V1231415583	V1231415626
Hypothèques résidentielles	V1231415584	V1231415627
Banques à charte	V1231415585	V1231415628
Non banques	V1231415586	V1231415629
Hypothèques non résidentielles	V1231415587	V1231415630
Banques à charte	V1231415588	V1231415631
Non banques	V1231415589	V1231415632
Marges de crédit hypothécaires	V1231415590	V1231415633
Banques à charte	V1231415591	V1231415634
Non banques	V1231415592	V1231415635
Passifs des crédits des sociétés non financières privées				
Prêts non hypothécaires	V1231415654	V1231415688	V105926373	...
Banques à charte	V1231415655	V1231415689	V122631	V122645
Dont : acceptations bancaires	V1231415656	V1231415690
Non banques	V1231415657	V1231415691	V122611004	V122611005
Administrations publiques	V1231415681	V1231415715
Sociétés financières non bancaires	V1231415682	V1231415716
Coopératives de crédit et caisses populaires	V1231415683	V1231415717
Sociétés de fiducie et sociétés de crédit hypothécaire	V1231415684	V1231415718
Sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ¹	V1231415685	V1231415719	V122653	...
Autres sociétés financières non incluses ailleurs	V1231415686	V1231415720

Tableau A1
Concordance entre les programmes mensuels de crédit de la Banque du Canada et de Statistique Canada

	Vecteur des agrégats mensuels du crédit (AMC)		Vecteur du programme mensuel de crédit (PMC)	
	Non désaisonnalisés	Désaisonnalisés	Non désaisonnalisés	Désaisonnalisés
Passifs de crédit des ménages				
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415687	V1231415721
Prêts hypothécaires	V1231415658	V1231415692
Résidentielles ¹	V1231415659	V1231415693	V122736	V122746
Banques à charte ¹	V1231415660	V1231415694	V122738	V122748
Non banques ¹	V1231415661	V1231415695	V122611011	V122611013
Administrations publiques	V1231415676	V1231415710
Sociétés financières non bancaires	V1231415677	V1231415711
Dont : sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ¹	V1231415678	V1231415712	V122611012	V122611014
Dont : TH LNH hors bilan ¹	V1231415680	V1231415714	V122744	V122754
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415679	V1231415713
Non résidentielles ¹	V1231415662	V1231415696	V105926374	...
Banques à charte ¹	V1231415670	V1231415704	V122656	...
Non banques ¹	V1231415671	V1231415705	V122611006	V122611007
Administrations publiques	V1231415672	V1231415706
Sociétés financières non bancaires	V1231415673	V1231415707
Dont : sociétés de véhicules financiers engagées dans la titrisation ¹	V1231415674	V1231415708	V122655	...
Autres prêteurs non inclus ailleurs	V1231415675	V1231415709
Titres de créance	V1231415663	V1231415697
Instruments à court terme	V1231415664	V1231415698	V122652	V4427861
Instruments à long terme	V1231415665	V1231415699	V122640	...
Titres de capitaux propres	V1231415666	V1231415700
Actions et bons cotés en bourse	V1231415667	V1231415701	V122642	...
Parts de fiducie	V1231415668	V1231415702	V20638380	...
Total des passifs des crédits des sociétés non financières privées	V1231415669	V1231415703	V122643	V122647

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Répartis entre les ménages et les entreprises.

Source: Statistique Canada, « Guide pour les agrégats mensuels du crédit », *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (13-605-X), 2020.